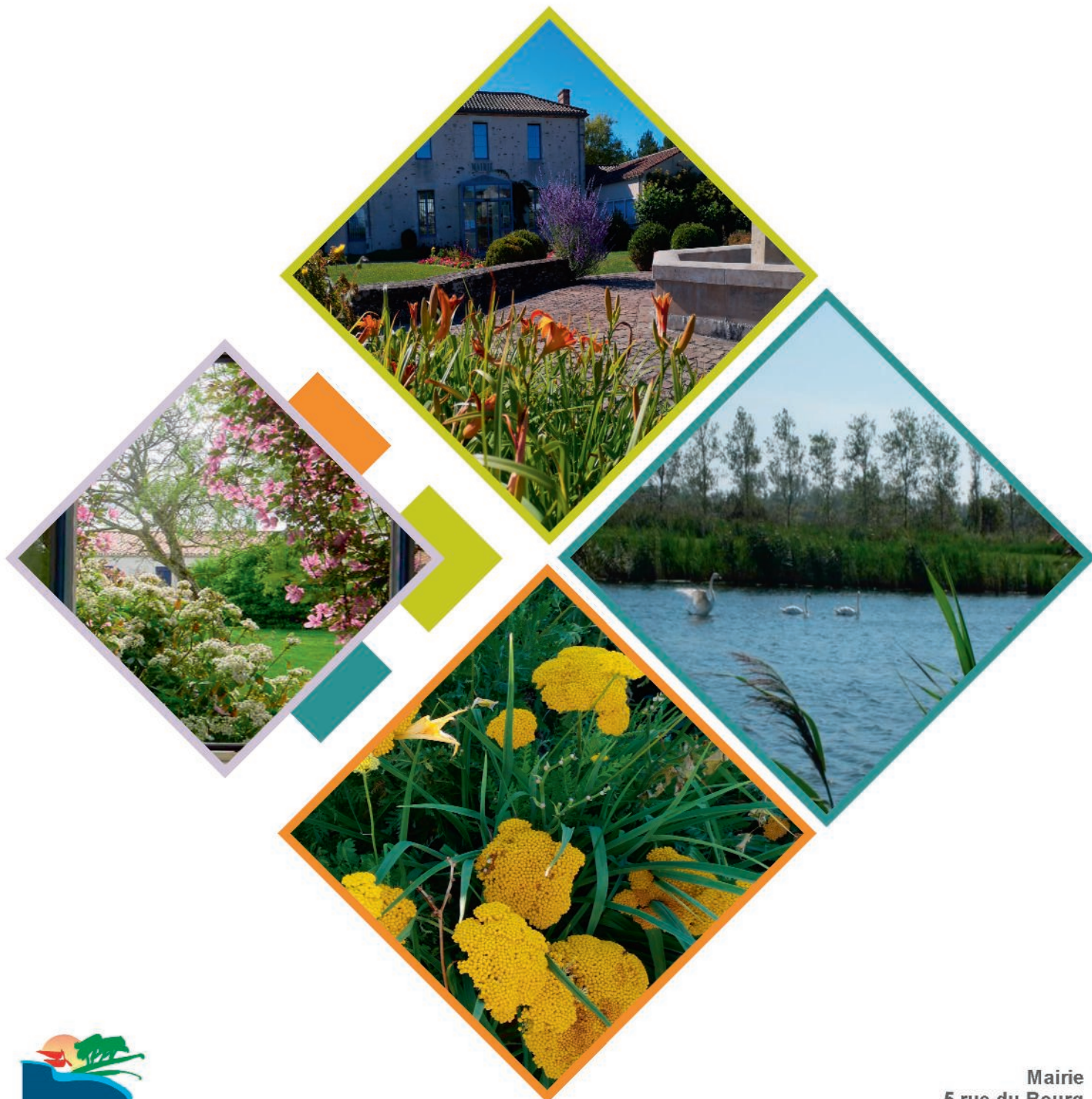


Givrand

N° 46

« Un écrin de verdure
à proximité de la mer »



Mairie
5 rue du Bourg
85800 GIVRAND
02 51 55 13 31
mairie.givrand.85@orange.fr
givrand.fr /  Commune de Givrand

LE CONSEIL MUNICIPAL



Laurent DURANTEAU
Maire

Les commissions communales

Philippe **POUCLET**
1^{er} adjoint



Vice-président

- Finances
- Bâtiments, équipements, travaux

Membre : Aménagements lotissements, urbanisme

Magali **GOUJON**
2^{ème} adjointe



Vice-présidente

- Enfance Jeunesse
- Service à la population
- Patrimoine

Le maire est président de droit de chaque commission.

Le vice-président gère le fonctionnement de la commission.

Pascal **BAUDIN**
3^{ème} adjoint



Vice-président

- Sécurité
- CCAS

Christine **BERNARD**
4^{ème} adjointe



Vice-présidente

- Aménagements, lotissements, urbanisme
- Développement durable

Membre : Finances

Didier **GENTIL**
5^{ème} adjoint



Vice-président

- Animation, vie locale

Membre : Aménagements lotissements, urbanisme et CCAS

Les conseillers municipaux



Julie
REMAUD



Mireille
CHOPIN



Olivier
DANIELO



Sandra
MARTINEAU



Sébastien
BURGAUD



Cécilia
CHAUCHET



Jean-François
TADEBOIS



Patricia
CHRISTINY



Gontran
BALLEIL



Mylène
BLANCHARD



Jacques
NINI



Sophie
POTÉREAU



Régis
ROUSSELIN



Véronique
PARENT
Suppléante



Thierry
JUSTIN
Suppléant

Chers habitants de Givrand,

Ce nouveau numéro du bulletin municipal a été élaboré dans les circonstances particulières liées à la crise sanitaire COVID-19. Sa présentation a été ainsi quelque peu modifiée.

J'espère cependant que vous y trouverez toute information utile et que vous prendrez plaisir à le lire.

Le 15 mars dernier, vous avez fait confiance à mon équipe, en vous déplaçant aux urnes. Je tiens à vous en remercier. Cette nouvelle municipalité, qui a été mise en place le 25 mai, a pris ses fonctions avec intensité et s'est rapidement mise au travail sur l'ensemble des dossiers.

Parmi les nombreux projets, nouveaux ou en cours, qui seront notre priorité pour les premières années de notre mandat, figurent l'aménagement de notre centre bourg, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), l'aménagement et l'extension du cimetière. Mais nous nous attachons aussi à l'élaboration de nouveaux projets structurants pour notre commune.

Lors de la première réunion de ce conseil municipal, le 8 juin, nous avons voté la non-augmentation des taxes locales, au vu de la situation particulière de l'année 2020 et des difficultés qu'ont pu subir nos artisans, nos commerçants et nos administrés.

Cette crise a eu pour conséquence la prolongation du mandat de Philippe Bernard. Je tiens à le remercier, ainsi que l'ensemble de l'équipe sortante et nos services administratif et technique qui, pendant le confinement ont assuré la bonne gestion des affaires courantes, se sont adaptés aux situations particulières et ont répondu du mieux possible à vos questions et doléances.

Espérons que cette année 2020 se termine dans de bien meilleures circonstances qu'elle n'a commencé. Je vous souhaite, santé, bonheur avec vos proches et amis.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même restons bien entendu à votre disposition et à votre écoute.

Laurent DURANTEAU, maire

Sommaire

Le Conseil Municipal	2
État-civil	4
Budget	5
RÉALISATIONS 2019 & PROJETS 2020	
Urbanisme	6
Équipements - Travaux	9
Environnement	10
Solidarité	13
Animation - Vie locale	14
Communication	14
Conseil Municipal des Jeunes	15
Enfance - Jeunesse	15
INTERCOMMUNALITÉ	16
VIE ASSOCIATIVE	19
École	27
VIE PRATIQUE	28
Services	31

ETAT CIVIL 2019

Naissances

RONGÈRE Eliott	9 janvier 2019
CAUBET Valentine	3 février 2019
DOURNEL Gaston	21 mars 2019
GOURDOU Ronan	22 mars 2019
MAUDET Ewen	26 mars 2019
DEVOUCOUX Gabriel	23 mai 2019
CHABRUN Charlotte	1 juin 2019
CHARRIER Eliott	2 juillet 2019
NICOLLEAU Liwen	4 juillet 2019
GUEDON Cameron	9 juillet 2019



BOUCARD Clémence	3 novembre 2019
CONGARD Maxence	14 novembre 2019
BURGAUD Raphaël	22 novembre 2019
VIALA Lysandre	2 décembre 2019
GUITTONNEAU Yaël	16 décembre 2019
GUILBAUD Léo	17 décembre 2019

Mariages



FORTIN Nicolas & MARQUIS Marion	8 juin 2019
DUCHÊNE Valéry & LEFEBVRE Sylvie	22 juin 2019
VIVIEN Benoit & FROUIN Michèle	22 juin 2019
BACONNET Florent & YAHIAOUI Emilie	6 juillet 2019
ROUILLÉ Cyril & BRUNAUD Marion	14 août 2019
MÉRO Fabien & LOPEZ Emilie	24 août 2019
MICHON Nicolas & BARRÉ Servane	7 septembre 2019
CLÉMENT Kévin & SALGADO Annabelle	14 septembre 2019
GAUTIER Guillaume & VALETTE Charlotte	28 septembre 2019
MÉHEUT Cyril & ABID Zohra	26 octobre 2019
GUIRIEC Michel & BAGOT Viviane	23 novembre 2019

Décès

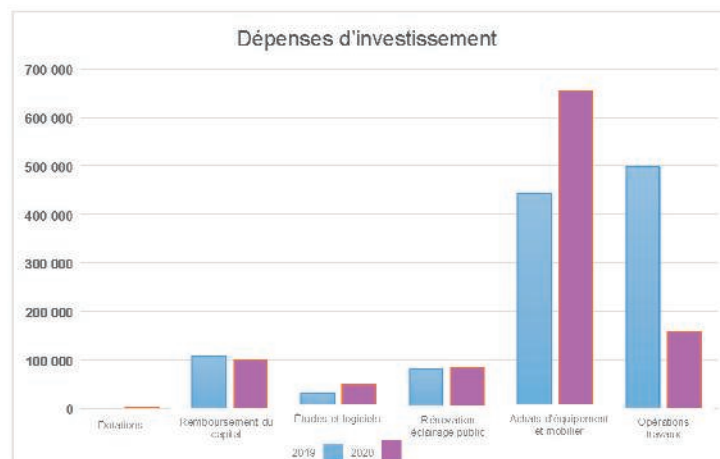
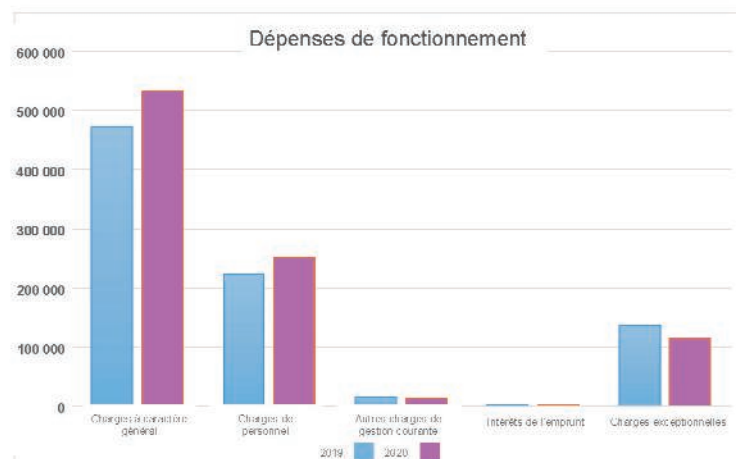
FOSTY Nicole épouse LORGOULOUX	11 janvier 2019
BRISSON Marthe veuve MORICET	20 janvier 2019
POUILLAS Paulette veuve RENAUD	23 janvier 2019
CHAILLOU Maria	7 février 2019
BERTHE Françoise épouse GASSIN	27 février 2019
LORGOULOUX Bernard	1 mars 2019
RIOUX Jean	2 mars 2019
KERMORVANT Marie-Louise veuve BURGAUD	13 mars 2019
RENARD Marcel	20 mars 2019
CHARBONNIER Lucette épouse ARNAUD	20 mars 2019
CAPPIGNY Guy	20 mars 2019
ROBIN Claude	1 avril 2019
FORTINEAU René	3 avril 2019
LEBRUN Pierre	3 avril 2019
MICHON Maria veuve POIRAUDEAU	12 avril 2019
DUCATEZ Raymond	24 avril 2019
VENANT Monique	6 mai 2019
HARDOUIN Michel	6 mai 2019
MALEUVRE Marguerite veuve BLOT	22 mai 2019

LE BERRE Monique veuve RENARD	23 mai 2019
WERNER Jacques	12 juin 2019
LAGADEC Jean François	23 juin 2019
GUILBAUD Philbert	10 juillet 2019
BABU Madeleine veuve MICHON	11 juillet 2019
GOUDARD Jacqueline veuve FAVROT	20 juillet 2019
CHARTIER Léonne veuve THUÉ	29 juillet 2019
GAUTHIER Andrée veuve AUDIC	15 août 2019
DANIEL DIT ANDRIEU Michel	23 août 2019
PAINDESSOUS Georges	24 août 2019
DELAPRÉ Céline veuve BAUD	26 août 2019
MARTINEAU Annie épouse HERVOUET	2 septembre 2019
GRÉGOIRE Marie Thérèse veuve GRISONI	3 septembre 2019
PENAUD Renée veuve MARTENS	23 septembre 2019
LAINÉ Simonne épouse LEHERPEUR	29 septembre 2019
LOGNON Jacqueline veuve MAIGROT	11 octobre 2019
FOURNIER Roger	16 octobre 2019
CORMERY Irène veuve ARPINO	20 octobre 2019
MORINEAU Baptiste	21 octobre 2019
SALVERT Renaud	30 octobre 2019
RAYNAUD Dominique	31 octobre 2019
BOURMAUD Reine veuve COTTET	21 novembre 2019
CAUCHOIS Myriel	3 décembre 2019

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement					
Dépenses	2019	2020	Recettes	2019	2020
Charges à caractère général	430 474	455 598	Atténuation de charges	4 000	12 700
Charges de personnel	471 877	532 965	Produit des services et du domaine	84 100	102 900
Autres charges de gestion courante	224 677	252 746	Impôts et taxes	928 900	969 738
Intérêts de l'emprunt	14 850	12 165	Dotations de l'Etat	377 500	395 514
Charges exceptionnelles	1 000	1 000	Autres produits de gestion courante	16 000	19 300
Dotations pour provisions	136 788	115 720	Produits exceptionnels	3 000	1 000
DÉPENSES RÉELLES	1 279 666	1 370 194	RECETTES RÉELLES	1 413 500	1 501 152
Opérations d'ordre	54 873	51 056	Opérations d'ordre	30 000	20 000
Virement à la section d'investissement	108 961	99 902			
DÉPENSES TOTALES	1 443 500	1 521 152	RECETTES TOTALES	1 443 500	1 521 152

Investissement					
Dépenses	2019	2020	Recettes	2019	2020
Dotations		2 000	Fonds propres de la commune	127 043	132 000
Remboursement du capital	108 960	99 902	Subventions d'investissements	388 438	227 216
Etudes et logiciels	32 969	51 512	Nouvel emprunt	218 353	
Rénovation éclairage public	81 704	85 304	Produits de cession	28 200	24 000
Achats d'équipement et mobilier	442 656	652 102	Excédents capitalisés	427 022	394 576
Opérations travaux	497 047	156 868	Solde antérieur reporté		176 308
Dépenses imprévues		37 370			
Solde antérieur reporté	159 554				
DÉPENSES RÉELLES	1 322 890	1 085 058	RECETTES RÉELLES	1 189 056	954 100
Opération d'ordre	33 000	26 000	Opération d'ordre	57 873	57 056
			Virement de la section de fonctionnement	108 961	99 902
DÉPENSES TOTALES	1 355 890	1 111 058	RECETTES TOTALES	1 355 890	1 111 058



URBANISME



Laurent DURANTEAU

Réalisations 2019 & Projets 2020

Liste des marchés publics 2019

MARCHÉ ALLOTI	OBJET DU MARCHÉ ou LOT	TITULAIRE	DATE	Montant TTC
	Reconnaissance des réseaux enterrés et géoréférencement	SARL ADRÉ RÉSEAUX	18/01/2019	822,60 €
	Acquisition de matériel réseau et télécom	SA ORANGE SA	04/06/2019	0,00 €
Contrôle périodique des équipements	Jeux et équipements sportifs	SARL CBR CONTROLE	21/08/2019	600,00 €
Extension salle des fêtes : construction local de rangement	Lot 01 - VRD/GROS OEUVRE - extension salle des fêtes	SARL Maçonnerie PAJOT	25/09/2019	47 906,70 €
	Lot 02 - charpente bois - menuiseries bois	SARL Yannick REMAUD - MENUISERIE	25/09/2019	5 976,36 €
	Lot 03 - couverture étanchéité	SARL OUEST ETANCHEITE	25/09/2019	8 861,65 €
	Lot 04 - menuiseries extérieures	SARL Yannick REMAUD - MENUISERIE	25/09/2019	3 718,32 €
	Lot 05 - cloisons sèches - Isolation	SARL FRADIN	25/09/2019	6 292,58 €
	Lot 06 - revêtements de sols céramiques et chapes	Société BABU WILLY	25/09/2019	4 234,88 €
	Lot 07 - peinture	SARL LAIDIN	25/09/2019	2 577,53 €
	Lot 08 - électricité - ventilation mécanique	SARL EMI	25/09/2019	2 484,12 €
	Lot 09 - nettoyage	SAS NIL	25/09/2019	270,60 €
	Gestion accueil périscolaires, club pré-ados et foyer jeunes	ASSOC IFAC	30/09/2019	114 577,39 €
	Maitrise d'œuvre - aménagement Centre-Bourg	METVIER ARCHITECTE-URBANISTE / ARTELIA	15/11/2019	78 282,00 €
	Travaux VRD - programme 2019	GTP/ATLANROUTE	09/12/2019	294 260,88 €

Bilan urbanisme 2019

BILAN DES PERMIS DE CONSTRUIRE

- 32 déposés (dont modificatifs)
- 28 accordés
- 2 refusés
- 2 retirés

Répartition des permis déposés

- 8 constructions d'habitation
- 6 extensions d'habitation – vérandas
- 5 garages – préaux – abris de jardin
- 5 bâtiments industriels (extensions et constructions)
- 3 permis modificatifs
- 1 local (camping)
- 2 extensions (restaurant et station d'épuration)
- 2 bureaux d'entreprise

BILAN DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 65 déposées
- 53 accordées
- 10 refusées
- 2 retirées

Répartition des déclarations déposées

- 7 extensions (- de 20 m²)
- 3 vérandas
- 14 garages – préaux – abris de jardin
- 3 piscines – couvertures de piscine
- 7 modifications de façade – réfection
- 19 clôtures
- 3 divisions foncières
- 3 changements d'affectation
- 2 transformateurs électriques
- 4 bureaux, commerces et industrie

Quelles formalités pour mes travaux ?

DANS QUEL CAS DOIT-ON DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.

Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Un permis de construire est exigé si on ajoute :

- une **surface de plancher** ou une **emprise au sol** supérieure à 40 m² ; dans le centre bourg, zones U du PLU,
- entre 20 et 40 m² de **surface de plancher** ou d'**emprise au sol** qui ont pour effet de porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà de 150 m².

DANS QUEL CAS DOIT-ON AVOIR RECOURS À UN ARCHITECTE ?

En principe, la demande de permis de construire ne peut être instruite que si la personne désirant entreprendre des travaux soumis à permis de construire a fait appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis.

Toutefois, le recours à un architecte n'est pas obligatoire pour les personnes physiques (particulier, par exemple) ou les exploitations agricoles qui déclarent vouloir édifier ou modifier pour elles-mêmes :

- une construction à usage autre qu'agricole (par exemple, une maison individuelle) dont la surface de plancher n'excède pas 150 m²,

Les demandeurs d'un permis de construire sont tenus de

recourir à un architecte pour les projets de travaux sur construction existante conduisant soit la surface de plancher, soit l'emprise au sol de l'ensemble à dépasser l'un de ces plafonds.

À noter :

une **personne morale** doit toujours faire appel à un architecte pour tout projet soumis à permis de construire.

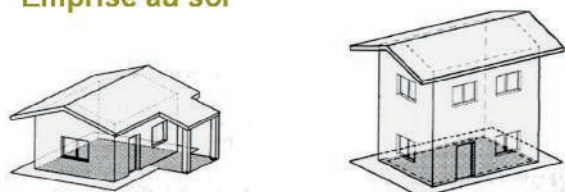
Il est possible d'obtenir gratuitement des conseils auprès d'un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) ou du service urbanisme de la commune où est situé le terrain.

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX EST OBLIGATOIRE DANS LES CAS SUIVANTS :

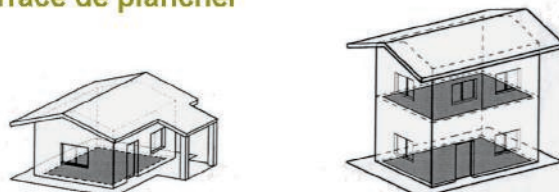
- **construction nouvelle** (garage, dépendance...) ayant pour résultat la création d'une **surface de plancher** ou d'une **emprise au sol** comprise **entre 5 et 20 m²**.
- **travaux sur une construction existante**, ... ayant pour résultat la création d'une **surface de plancher** ou d'une **emprise au sol** comprise **entre 5 et 40 m²**.
- **construction d'un mur** d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m,
- **construction d'une piscine** dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m,
- **travaux modifiant l'aspect initial extérieur** d'une construction (par exemple, remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade),
- **changement de destination** d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment,
- **réalisation d'une division foncière** notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

NOTIONS SUR L'EMPRISE AU SOL ET LA SURFACE DE PLANCHER

Emprise au sol



Surface de plancher



Aménagement du centre bourg

Le projet d'aménagement de notre centre bourg suit son cours. L'objectif est de créer un espace public avec une place de vie, des commerces et des liaisons douces. Il prévoit la réhabilitation des granges et la création de logements. Les élus sont assistés pour ce projet de l'expertise de Vendée Expansion.

La veille foncière établie avec l'Établissement Public Foncier de la Vendée a permis de réaliser 90 % des acquisitions foncières du périmètre concerné par le projet. Les premiers scénarii d'aménagement ont été présentés aux élus par l'architecte-urbaniste MÉTIVIER et le bureau d'études ARTÉLIA, maîtres d'œuvre du projet.

Prochaine étape de l'agenda, **une réunion publique sera organisée à l'automne**, afin de présenter à la population les grandes lignes de ce projet qui apportera un changement important dans notre commune.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision globale du Plan Local d'Urbanisme est engagée. Ce travail de révision a pour objectif de mettre notre PLU, approuvé en mai 2006, en conformité avec les objectifs du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays de Saint Gilles, notamment en matière de densification, de développement durable et d'adapter le règlement d'urbanisme aux nouvelles normes de construction.

Cette révision nécessite un travail de diagnostic précis et détaillé du territoire, qui a déjà commencé. À l'issue de ces travaux préparatoires, le projet de révision sera présenté à la population et soumis à une enquête publique, probablement en 2022.



Nouvelles voies, nouvelles adresses

La numérotation des habitations situées hors agglomération était un projet discuté depuis de nombreuses années.

Ce programme est enfin achevé ! Après avoir donné officiellement un nom à chaque voie ou chemin desservant les habitations hors agglomération, il a fallu attribuer à chaque habitation un numéro de voirie.

La numérotation choisie est de type métrique, du Nord au Sud ou d'Est en Ouest, en respectant la distribution de numéros pairs à droite et de numéros impairs à gauche. Elle doit faciliter la numérotation ultérieure d'éventuelles nouvelles habitations qui viendraient s'insérer.



Les mises à jour auprès des organismes officiels sont transmises automatiquement par le Système d'Information Géographique de la Communauté de Communes : Impôts fonciers, Cadastre (DGFIP) ; La Poste ; le Service D'Incendie et de Secours (SDIS), l'Institut National Géographique (IGN), installation de la fibre (Vendée Numérique), ORANGE, HERE et TOMTOM, Vendée Eau et ENEDIS.

Les numéros attribués devront être affichés à l'entrée des habitations. La commune a mis à disposition gratuitement des plaques standardisées.

Certains numéros n'ont pu être distribués et sont disponibles en mairie.

ÉQUIPEMENTS - TRAVAUX



Philippe POUCKET

Réalisations 2019 & Projets 2020

Bâtiments

La rénovation énergétique et structurelle de la Maison de la Cour a été achevée pour les Estivales 2019. Une salle de réception avec cuisine a été aménagée pour permettre sa mise à disposition des givrandais pour des fêtes et repas de familles jusqu'à 60 personnes. La salle dispose également d'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite et de deux salles de réunion dont une à l'étage.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes et le SyDEV, un vaste programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux a pu être mené. Ainsi, la Maison de la Cour, la maison des associations et la mairie ont pu bénéficier des certificats d'économie d'énergie (CEE), attribué par CERTINERGY. Le foyer des Jeunes L'Eldor'Ados pourra également s'inscrire dans un prochain programme, notamment pour les ouvertures



qui ont été remplacées, ainsi que les radiateurs.

Au cours du 2^{ème} semestre 2019, une climatisation a été installée au centre de loisirs. Ce programme fait l'objet d'une aide de l'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Un local de rangement a été construit en extension de la salle des fêtes, afin de permettre le stockage du mobilier (tables et chaises) acquis l'an dernier. Un espace sera dédié au matériel des associations utilisatrices de la salle.



En cours : l'extension des ateliers municipaux

Voirie

L'aménagement de la RD42 qui traverse le bourg s'est achevé au printemps avec la dernière section entre le rond-point de la Chênaie et le chemin de la Barre. À présent toute cette voie structurante bénéficie d'aménagements de circulation pour cyclistes, piétons et automobilistes, afin que chacun s'y sente en sécurité.



Le chemin piétonnier du bourg a été refait en enrobé afin de sécuriser la circulation des enfants, notamment entre l'école et le restaurant scolaire ou l'accueil de loisirs. Ces travaux sont en partie pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Sont également prévues au programme de cette année, la réfection de la rue des Pâquerettes et la rue des Primevères ainsi que la reprise de la route des Martellières. Sur ce dernier programme, il faudra cependant attendre les interventions de Vendée Eau pour le renouvellement des canalisations d'adduction d'eau potable, puis celle du SyDEV pour l'enfouissement des réseaux électriques et téléphone.

Vendée Logement a démarré la construction de deux locatifs, impasse de la Forge. Ces logements devraient être disponibles en mars 2021.

Respect et civisme

Nous constatons des comportements irrespectueux : **dégradations et vols de mobilier urbain, non-respect des sentiers piétons par les deux-roues à moteur, dépôts sauvages notamment aux abords des points d'apport volontaire.**

Ces comportements sont inadmissibles et font l'objet d'un dépôt de plainte systématique auprès de la gendarmerie. Les contrevenants identifiés seront donc poursuivis et sanctionnés.



ENVIRONNEMENT



Christine BERNARD

Réalisations 2019 & Projets 2020

Opération « commune »

L'opération « commune propre » a pour but de sensibiliser chaque citoyen, de tout âge, à la préservation de l'environnement et à l'embellissement de notre commune, en participant au ramassage des déchets. Elle est l'occasion d'agir concrètement, localement et chaque déchet ramassé est une victoire pour notre environnement.

Cette action citoyenne permet aussi de réunir petits et grands givrandais et d'apprendre à se connaître autour d'une bonne action. Un kit de nettoyage, composé de sacs-poubelles, gants et pince, est mis à disposition, avec un plan de la zone à collecter.

La matinée se termine dans la convivialité, par le partage de grillades, repas offert par la municipalité. Venez nombreux participer à cette journée !



Éco-pâturage



Cette nouvelle « aventure » pour notre commune a été rendue possible grâce au partenariat avec Sébastien Guilhemjouan, éleveur, qui nous « prête » ses animaux, des ovins de race rustique locale Landes de Bretagne, Ouessant et Belle-Ile. Le temps pour notre commune de se lancer et de faire l'expérience de la gestion d'animaux sur l'espace public.

Aujourd'hui, les brebis se portent bien ; des naissances ont eu lieu. L'éleveur, comme la municipalité, sont satisfaits de ce partenariat et le retour des habitants semble positif. Après plus d'une année, cette expérience de l'éco-pâturage est un succès.

Notre objectif, aux termes des 3 années de partenariat, est de gérer en régie notre propre cheptel. Les agents des services techniques en prennent soin quotidiennement.

Nous avons d'autre part récupéré les moutons d'un particulier juste avant le confinement. Ces animaux font désormais partie du cheptel communal, qui s'est agrandi de deux agneaux nés au printemps.

Le paysage de votre commune

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) organise l'action « Le Paysage de votre commune » (édition vendéenne du label Villes et Villages Fleuris) en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles. Cette démarche permet de valoriser les actions des communes et des particuliers en faveur de la qualité du cadre de vie.

En 2019, la commune a été représentée par M. et Mme Couton, route du Ringoard, et M. et Mme Maillet, rue du Marais. Ils ont été récompensés du soin apporté à l'embellissement de leur environnement privatif dans la catégorie « Jardins secrets ».



En 2020, en raison de la COVID 19 il n'y a pas eu de visites de jardins, les candidats proposés seront jugés l'année prochaine.

Maisons fleuries

L'évènement « maisons fleuries » est organisé chaque année avec nos communes partenaires (Saint Révérend et Saint Maixent sur Vie). C'est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de Givrand.



M. & Mme MERCERON



M. & Mme EGRON



M. & Mme VINCENT



M. BOURRAT & Mme RESSORT



M. & Mme BONNAUD

Le jury, composé d'élus de chaque commune, passe à l'improviste dans l'un des 4 quartiers pour observer selon des critères précis ce qui est visible de la rue.

Ces critères ont évolué en fonction des préoccupations environnementales de notre société. Aujourd'hui, les jardiniers sont encouragés dans leurs **démarches écologiques** (paillage, récupération des eaux de pluie, abandon des pesticides...) et de **préservation de la biodiversité** (harmonie et diversité des espèces plantées, espèces indigènes plutôt qu'importées...).

En 2019, c'est la partie Ouest de la commune qui a été visitée par le jury.

En raison de la crise sanitaire de la COVID 19 et du report de la mise en place des équipes municipales, les visites des jardins n'ont pas eu lieu.

L'équipe en place souhaite organiser à nouveau cet évènement en 2021, si nos communes voisines sont toujours partantes.

Merci à celles et ceux qui contribuent ainsi à valoriser notre commune.



L'impasse du Jaunay

Une naissance, un arbre

L'arbre est un symbole de vie et de croissance. L'idée de planter un arbre pour chaque naissance est donc toute trouvée !

Il s'agit d'une opération impulsée par la Région Pays de la Loire qui propose un financement forfaitaire de 15 € par arbre, couvrant les dépenses liées à l'achat des plants, à la préparation du sol, au paillage et à la protection individuelle des jeunes plants.

La municipalité a adhéré à ce projet qui s'inscrit dans une démarche de préservation de la biodiversité et de la trame arborée de notre commune. La plantation de fruitiers offre une occasion supplémentaire aux givrandais de se promener et de se régaler.

La première édition a concerné 13 enfants, nés en 2018. Les arbres ont été plantés en décembre 2019, au parc des Arnaudières. L'enfant devient parrain de son arbre et, si la famille le souhaite, une plaque avec son prénom et sa date de naissance est apposée au pied de l'arbre.

Les parents des enfants nés en 2019 recevront prochainement une invitation. Si les conditions le permettent, les plantations auront lieu en novembre.



Cimetière communal

Une extension du cimetière est en projet sur l'emprise actuelle des services techniques, représentant une surface d'environ 850 m². Une première rencontre a eu lieu en février avec Béatrice Mouneron, architecte

paysagiste de « Côté Paysage » en vue d'élaborer un premier plan de travail et d'évoquer les premières idées d'aménagement paysagé.



La procédure de reprise des concessions, actée en 2018, suit son cours et se terminera en juin 2021.

Avant cette date, chaque visiteur interpellé par une affiche sur sa concession doit se présenter en mairie pour mettre à jour son dossier.

A défaut, les concessions concernées par la procédure seront reprises par la commune à l'été 2021.

Merci de respecter l'affichage afin de permettre à chacun de pouvoir se manifester avant la fin de la procédure.

Le règlement de cimetière applicable depuis le 1^{er} janvier 2020 est disponible en mairie.

La Chambre d'agriculture encourage la replantation de haies bocagères

La **Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, en collaboration avec différents partenaires**, encourage la replantation de haies bocagères dans les secteurs agricoles en finançant les plants, le paillage, les tuteurs et les protections contre le gibier.

En mars dernier, les agents techniques communaux ont ainsi planté 645 mètres de haie, route du Ringard et route de l'Aiguillon, avec paillage biodégradable. Beau travail !

Jean-Michel PRÉAUD, responsable des services techniques



4^{ème} fleur

Le 16 juillet 2019, nous avons accueilli sur la commune, quatre membres du jury national des Villes et Villages Fleuris (VVF) pour tenter d'obtenir la 4^{ème} fleur. Nous avons présenté Givrand avec tous ses atouts, les réalisations faites durant le mandat, les actions menées et les pratiques environnementales adoptées. Le jury a ensuite été invité à visionner un film proposant un regard original de la commune. Puis, il y a eu une visite sur le terrain pendant laquelle les échanges furent riches et ces professionnels nous ont apporté de nombreux conseils.

Nous avons eu le résultat en janvier, Givrand n'accédera pas pour le moment à cette 4^{ème} fleur. Le jury a souligné l'accueil à la fois chaleureux et professionnel, la qualité du dossier de présentation, le respect de l'environnement et la protection des zones naturelles qui est un axe fort de notre politique environnementale (zéro phyto, plan de gestion différenciée, liaisons douces, éco-pâturage, valorisation des déchets verts, bassins de rétention d'eau).

Les représentants du label VVF notent que Givrand offre un cadre de vie agréable et ils sont confiants sur l'évolution de la commune qui dispose d'un fort potentiel.

Ce fut une visite intéressante, une expérience bénéfique pour l'ensemble de la municipalité et un challenge que nous avons relevé ! Merci à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au bon déroulement de cette première sur la commune.

Julie REMAUD

SOLIDARITÉ



Pascal BAUDIN

Réalisations 2019 & Projets 2020

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il a pour but de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes en situation de handicap. Il est présidé par le maire.

Le CCAS dispose d'un budget propre et travaille en collaboration avec des assistantes sociales et des associations.

Voici ses principales missions :

- les secours d'urgence,
- les aides ponctuelles,
- la distribution de colis alimentaires, en partenariat avec la Banque Alimentaire,
- l'attribution de subventions aux associations à caractère social,
- la sélection des demandes de logements sociaux sur la commune,
- la vigilance auprès des personnes vivant seules pendant les périodes de canicule ou de grand froid,
- la gestion du minibus pour faciliter le déplacement des personnes âgées ou en difficulté,
- l'organisation du repas des aînés qui a lieu en général, début décembre.

Conseil d'administration du CCAS

Membres élus du conseil municipal : Pascal Baudin, Mylène Blanchard, Cécilia Chauchet, Didier Gentil, Sophie Potéreau, Jean-François Tadebois.

Membres des associations nommés par la municipalité : Dominique Baudin, Thérèse Cressent, Jacqueline Guérin, Marie-Andrée Jamin, Joël Rivet, François Vuccino.



Minibus vers Saint Gilles



La commune a mis en place un service de transport pour un aller-retour, le mardi matin tous les 15 jours. Une participation de 2€ est demandée (la fréquence pourra augmenter si la demande le justifie).

Si vous désirez vous rendre à Saint Gilles Croix de Vie, pour le supermarché, le marché, la banque ou autre, vous pouvez profiter de ce service en téléphonant à la mairie au 02 51 55 13 31 qui vous précisera le jour, l'heure et le lieu du rendez-vous.

Pour ceux qui n'habitent pas dans le bourg, le minibus viendra vous chercher à votre domicile.

Plan canicule

Ce plan a été mis en place dès le mois de juin, afin de prévenir et de lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

Il s'adresse aux personnes de plus de 71 ans, qui peuvent s'inscrire sur le registre communal, afin d'être contactées ou visitées à l'occasion des fortes chaleurs par les membres du CCAS.

Toutefois, il est possible de signaler toute personne âgée ou en situation de handicap de votre voisinage ou votre famille afin de l'inscrire en mairie.



ANIMATION-VIE LOCALE



Didier GENTIL

Réalisations 2019 & Projets 2020

Les Estivales de la Cour

Concours photos « Clin d'œil sur Givrand » 2019

Un concours photos amateurs a été organisé du 15 mai au 15 juin 2019. 9 membres du jury ont retenu 5 clichés sur les 17 proposés.

- 1^{er} prix : Jacqueline Martineau
- 2^{ème} Prix : Juliette Pontoizeau
- 2^{ème} ex aequo : Florian Potéreau
- 3^{ème} prix : Les résidents de la Maison Perce-Neige

Exposition 2020

En raison de la crise sanitaire de la Covid 19, les expositions à la Maison de la Cour n'ont pas eu lieu.

La prochaine édition aura lieu en 2021.

Les personnes désireuses d'exposer doivent se faire connaître en mairie. Elles seront les bienvenues.



Tarifs des salles communales

De nouveaux tarifs entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Ils vous seront communiqués sur le livret « Givrand au Fil du Temps » du mois de novembre prochain.

COMMUNICATION



Magali GOUJON

Givrand Patrimoine

La 9^{ème} édition de « Si Givrand m'était conté », vous fera découvrir les événements et la vie des givrandais pendant la 2^{nde} guerre mondiale entre 1939 et 1942.

Givrand n'était ni un lieu de combat ni de résistance, par leurs récits, le Père LEVRON, ancien curé de la commune, et les givrandais vous feront découvrir la manière dont ils ont vécu cette période.

L'édition est disponible sur demande à la mairie ou en téléchargement sur le site de la commune : www.givrand.fr



Conseil Municipal des Jeunes



Le Conseil Municipal des Jeunes, créé en 2010, est composé de 12 enfants de 9 à 11 ans (6 CM1 et 6 CM2) résidant à Givrand. Nos jeunes conseillers sont élus pour un mandat de 2 ans, renouvelé par moitié tous les ans.

Ce conseil a été mis en place pour permettre aux jeunes de partager la vie communale (commémorations, repas des aînés, vœux du maire à la population...) ainsi que d'exprimer la parole des enfants pour améliorer le cadre de vie de leur commune. Il est encadré par une équipe de conseillers adultes qui l'accompagne dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets. Ces idées sont ensuite présentées au maire afin qu'elles soient inscrites au programme de la commune.

Cette année les enfants ont continué à travailler sur le projet d'aménagements des parcs de jeux. En février, ils sont allés découvrir et tester l'aire de jeux du Camping Le Pin Parasol à La Chapelle Hermier. Ce moment ludique et de découverte a permis à l'équipe d'orienter ses choix de structures.

Comme pour tous, le travail de nos jeunes a été mis en suspend pendant quelques semaines. Motivés pour continuer leur année, nous nous sommes retrouvés fin juin pour une dernière séance plénière, en présence des parents et des élus, où ils ont pu exposer leurs idées au maire. Aménagements des parcs, parkings à vélos, parcours de santé, skate parc, animations à thème sont autant de projets qui pourront être étudiés pour les années à venir.

Merci à ces jeunes qui ne manquent pas d'idées pour enrichir et embellir notre commune.

Magali GOUJON

La Pom'd'Happy - L'Eldor'ados

La Pom'd'Happy

L'accueil de loisirs et périscolaire accueille vos enfants sur les temps périscolaires, les mercredis et vacances, où l'équipe d'animation met en place des activités éducatives variées.

La Pom'd'Happy s'investit dans le recyclage, en récoltant les crayons, les gourdes alimentaires et les bouchons.

Et pensez à nous quand vous faites le vide dans les chambres de vos enfants !

Rejoignez-nous sur Facebook : [La Pom'd'Happyifac](#)

Pour tout renseignement contactez-nous au 02 51 54 89 55

ou via : pomdhappy@utno.ifac.asso.fr

Informations et dossier d'inscription : <http://www.ifac.asso.fr/givrand-aiguillon>



L'Eldor'ados

L'Eldor'ados accueille les collégiens et les CM2 de l'année en cours. Pour ces derniers, une passerelle est organisée les mercredis uniquement (scolaires et de vacances). À partir du mois de janvier ils peuvent participer à toutes les activités proposées (mercredis, samedis et vacances).

Rejoignez-nous sur Facebook ou Instagram :

[Eldor'Ados IFAC Givrand L'Aiguillon-sur-Vie](#)

Pour plus d'informations, contactez Léa au 06 48 17 92 22

ou via : leldorados@outlook.com

MIEUX Comprendre

LA GESTION DES COLLECTES DES ORDURES MENAGERES



Mieux trier les déchets, agir pour l'avenir et maîtriser davantage sa facture

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, le mode de facturation du service collecte des déchets est appelé REOMI, c'est-à-dire la Redevance des Ordures Ménagères Incitative.

La tarification incitative consiste à lier le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à la quantité de déchets produits. En pratique, avec la redevance, moins on produit de déchets non valorisables, moins la facture est élevée.

Cette tarification permet de sensibiliser les usagers à la réduction globale des déchets mais aussi de contribuer à une maîtrise des coûts par l'amélioration et l'optimisation de la collecte des ordures ménagères.

En triant mieux, on réduit le volume de déchets non valorisables, on préserve l'environnement et on diminue les coûts de traitement.

Dans ce cadre, les colonnes enterrées d'ordures ménagères (ou Point d'Apport Volontaire) sont accessibles via un badge. Et, les bacs roulants d'ordures ménagères doivent être identifiés et donc équipés d'une puce pour être collectés.

Propriétaire d'une résidence secondaire, quatre possibilités s'offrent à vous

1. La collecte en porte à porte grâce au bac roulant identifié
2. La collecte en point d'apport volontaire avec un badge d'accès (le propriétaire ne dispose pas de bac roulant)
3. La collecte en porte à porte, avec le bac roulant identifié, et en point d'apport volontaire avec un badge d'accès occasionnel qui permet d'évacuer les ordures ménagères lors des départs
4. Le forfait collecte mixte qui permet d'avoir un nombre de levées de bac et un nombre d'ouvertures de PAV dans le même forfait.

Attention, pour cette 3ème option, le badge occasionnel est facturé 3 € et les dépôts d'ordures ménagères 0,90 € par sac de 30 L, en plus du forfait de base.

À noter qu'il est également possible d'acheter plusieurs badges occasionnels pour mettre à disposition des locations saisonnières.

Propriétaire de résidence principale, résident secondaire ou locataire de longue durée, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès du service collecte de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie au 0 800 805 836 du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (16h30 le vendredi).

Information service collecte au 0 800 805 836 (numéro vert) ou par courriel : environnement@payssaintgilles.fr

Comment

ÇA FONCTIONNE ?



La carte permet l'ouverture du tambour de la colonne destinée aux ordures ménagères. Elle est remise gratuitement au foyer ne disposant pas de bac roulant. Elle est personnalisée et référencée par informatique. En revanche, en cas de perte, prévenir la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie qui vous en délivrera une autre moyennant une participation financière. L'utilisation de la carte est valable pour toute colonne d'ordures ménagères située sur le territoire de la Communauté de Communes.

INTERCOMMUNALITÉ

PROCÉDURE




1 Je présente la carte d'accès sur la zone du terminal prévue à cet effet. Une diode verte s'allume, l'accès est autorisé. Un clic au niveau du tambour m'indique que la colonne est désormais ouverte.




2 J'ouvre le tambour à l'aide de la poignée. J'y dépose mon sac d'un volume de 30 litres maximum.



3 Je referme le tambour. A la fermeture du tambour, mon dépôt est comptabilisé.

 Si une diode orange s'allume : la carte est interdite, désactivée,....

 Si une diode rouge est allumée, l'accès est interdit, colonne verrouillée.

Dans ces situations, ayez l'obligeance de ne pas laisser vos ordures ménagères à côté de la colonne et de les transporter jusqu'au point d'apport volontaire le plus proche.

Carte d'accès aux déchèteries

La Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a décidé d'équiper, progressivement, ses quatre déchèteries de barrières avec un système d'accès par carte magnétique.

Chaque foyer devra disposer de sa propre carte qui permettra d'ouvrir la barrière à l'entrée des déchèteries.

Pour les particuliers l'accès restera gratuit.

Pour toute demande il faut :

- remplir le **Formulaire d'inscription** (vous trouverez le formulaire en ligne, en mairie, en déchèterie et au Service collecte)
- envoyer le formulaire à carteaccesdecheterie@payssaintgilles.fr
- vous serez informé par mail ou par appel téléphonique des modalités de retrait.



INFORMATION
SERVICE COLLECTE

au 0 800 805 836 (numéro vert)
ou par courriel : environnement@payssaintgilles.fr
www.payssaintgilles.fr

Collecte des déchets

Collecte des Ordures ménagères (bacs gris)

Les mardis après-midi à partir de 13h.

Collecte des emballages (bacs jaunes)

Toutes les deux semaines, les lundis après-midi à partir de 13h.



Attention, en raison de certains jours fériés, les bacs sont ramassés le lendemain de leur jour habituel.

Ne rien déposer à côté du bac et ne pas le placer à côté d'un obstacle.

Collecte des verres et papiers : uniquement en points d'apport volontaire et en déchèterie :

5 sites sont à votre disposition : rue de la Gruette, route des Aboires, rue du Champ Carré, salle des fêtes, rue de l'Ecole avec des colonnes enterrées.



Les encombrants

Enlèvement sur réservation téléphonique uniquement, limité à 3 encombrants.

Un enlèvement par foyer et par an.

La déchèterie ☎ 02 51 55 36 45

La déchèterie est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (18h, du 1^{er} avril au 30 septembre).

Tarifs des Composteurs

En plastique :

320 litres : 14 € - 420 litres : 17 € - 620 litres : 22 €

En bois

400 litres : 20 € - 570 litres : 23 € - 820 litres : 29 €

DASRI (Seringues)

Votre pharmacie fournit le contenant vide et pour connaître les lieux de collecte se renseigner sur : www.dastri.fr

Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay



Des travaux pour améliorer la qualité des cours d'eau et des marais



Basé à Givrand, le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay est un établissement public œuvrant pour la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du bassin versant de la Vie et du Jaunay.

Actuellement, le Syndicat Mixte mène une étude visant à établir le bilan des actions réalisées de 2015 à 2019 dans le cadre du Contrat Territorial et à programmer les actions futures sur la période 2021-2026.

Pilotée par la Commission Locale de l'Eau en lien avec la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le Contrat Territorial comprend un volet « milieux aquatiques » et un volet « pollutions diffuses ».

D'un montant de 10 442 249 €, il est mis en œuvre avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Département de la Vendée. La Région des Pays de la Loire participe également aux actions de restauration des milieux aquatiques à travers le Contrat Régional de Bassin Versant.

Le reste à charge est autofinancé par le Syndicat Mixte via les contributions budgétaires de ses membres : les Communautés de Communes du bassin versant et, pour certaines actions, les propriétaires ou exploitants agricoles.

En 2019, le Syndicat Mixte a effectué des travaux dans le cadre de ces contrats, mais également hors contrat, afin d'améliorer la qualité des cours d'eau et des marais, en concertation avec les propriétaires et exploitants riverains, usagers et élus concernés.

Mise en place d'une passe à anguilles sur le clapet de la Gatelière

Selon le classement des cours d'eau au titre de l'article L. 214-17 du Code de l'Environnement et les caractéristiques des ouvrages présents sur le territoire, plusieurs typologies d'aménagement sont définies pour restaurer les conditions de circulation des poissons et des sédiments.

Une passe à anguilles de type goulotte mobile a ainsi été installée sur le clapet de la Gatelière, situé sur le cours d'eau du Gué-Gorand, afin de permettre, lorsque l'ouvrage est en position fermée, la migration de cette espèce.

En période hivernale, l'ouvrage est mis à plat, permettant alors le transit sédimentaire ainsi que la continuité pour toutes les espèces piscicoles (brochet...).

Le montant des travaux s'est élevé à hauteur de 6 661,20 € TTC. Ils ont été financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et par la Région des Pays de la Loire à travers le Contrat Territorial et le Contrat Régional de Bassin Versant.



Le clapet de la Gatelière après travaux

Mise en place d'une vanne sur le batardeau de la Chauvetière

C'est dans le cadre de la régularisation réglementaire du batardeau de la Chauvetière, situé également sur le cours d'eau du Gué-Gorand, qu'une vanne a été mise en place sur l'ouvrage.

En position ouverte, de début novembre à fin mai, cette vanne permet d'assurer la continuité écologique au droit de l'ouvrage.

Le montant des travaux s'est élevé à hauteur de 29 496 € TTC.

En complément, des madriers en alu doivent être posés en lieu et place de ceux en bois, en 2020.



Le batardeau de la Chauvetière avant et après travaux

Pour en savoir plus sur les actions du Syndicat Mixte et de la Commission Locale de l'Eau, vous pouvez consulter le site internet www.vie-jaunay.com et vous abonner à la page facebook « Bassin versant de la Vie et du Jaunay ».

Contact

Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay

ZAE du Soleil Levant
2 impasse de l'Aurore

85800 GIVRAND

Tél. : 02 51 54 28 18

marais.vlj@orange.fr

www.vie-jaunay.com

Facebook : Bassin versant de la Vie et du Jaunay

La Maison Perce-Neige

La Maison Perce-Neige, est rattachée à la Fondation Perce-Neige comme 34 autres établissements sur le territoire national.

Implantée au cœur du bourg, elle accueille **37 adultes** en situation de handicap. Les résidents sont âgés de 30 à 60 ans et présentent, pour la grande majorité, un handicap mental.

Ouverte fin 2003, ce sont aujourd'hui :

- 30 résidents à l'année,
- 2 places **d'accueil temporaire** qui permettent à une dizaine d'adultes habituellement au domicile parental de tester la vie en collectivité, la séparation du domicile pour une durée d'environ une semaine,
- 5 jeunes adultes qui viennent du lundi au vendredi en **accueil de jour**.



La Maison Perce-Neige, comme tout établissement médico-social, réécrit son projet d'établissement tous les 5 ans. Toute l'équipe s'est donc attelée en 2019 à réfléchir à ses missions.

Comme depuis 17 ans, le cœur de notre projet gravite autour d'activités ouvertes sur l'extérieur. Merci aux bénévoles qui accompagnent depuis de nombreuses années les artistes peintres de la Maison. Prenez contact avec nous si vous voulez partager avec les résidents l'une de vos passions ; les professionnels sont toujours intéressés pour découvrir de nouvelles activités.

De nombreuses sorties ne pourraient voir le jour sans le soutien de l'association de parents « **Sapin bleu** ». Ces parents d'enfants handicapés organisent des manifestations (concert, randonnée) afin de soutenir financièrement les projets de la Maison Perce-Neige de Givrand. Un grand **MERCI** à eux et à vous tous qui venez chaque année plus nombreux y participer.

Bénévoles, partenaires aussi bien que familles, apportez une réelle plus-value qui ne peut être que bénéfique aux résidents.



Blandine PERTHUY, directrice
02 28 12 95 30
blandine.perthuy@perce-neige.org
perce-neige.org

Sapin Bleu

L'association Sapin Bleu regroupe les familles des résidents de la Maison Perce-Neige de Givrand. Elle organise, en collaboration avec Perce-Neige, différentes manifestations avec l'appui d'associations locales et de sponsors. Les bénéfices de ces manifestations sont exclusivement consacrés au financement de prestations en faveur des résidents (sorties, voyages et achat de matériel).

Dates à retenir :

- **samedi 3 octobre 2020** pour notre randonnée annuelle,
- **dimanche 29 novembre 2020** à 15h, spectacle patoisant « Contes et Légendes de Vendée » du quatuor légendaire composé de Roger Morisseau, Gilles Perraudeau, Frédéric Rousseau et Hervé Cantin.

Marie-Thérèse DOUILLARD, présidente
06 37 20 61 43
mtd11@wanadoo.fr



COLISEE

EHPAD - Résidence « Les Iris »

La résidence les Iris accueille, dans un cadre familial, 70 personnes âgées tout au long de l'année depuis 20 ans.

L'équipe travaille au quotidien à la qualité de l'accompagnement, à mettre en place des projets innovants et à assurer une ambiance conviviale.

Les résidents sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire permanente et qualifiée. Un espace spécifique est dédié aux personnes présentant des troubles de la mémoire et/ou du comportement, tenant compte de la singularité de chacun.

En complément de ce travail et soucieux d'apporter un accompagnement au plus près des besoins de ce public, nous faisons appel à de nouvelles approches telle que la musique comme moyen de communication.

Toute l'équipe et moi-même sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Cécile PENAUD, directrice
02 51 26 22 22
accueil.givrand@groupecolisee.com

LA MUSIQUE COMME MOYEN DE COMMUNICATION

Le projet naît d'un constat : la musique, même chez des personnes atteintes de troubles cognitifs, est source de réaction chez les résidents. En effet, nous observons des personnes se mettre à danser sur des airs reconnus, reprendre les paroles, sourire, se détendre... Une séance de musicothérapie est alors menée afin de tester le projet porté. Les résultats se montrent très vite à la hauteur de nos espérances.

En parallèle, le psychologue de l'établissement conduit des ateliers d'écoute musicale de façon individuel. La musique est présente dans toutes les étapes de nos vies : l'enfance, le mariage, les moments plus douloureux. La mémoire des émotions ravivée par une chanson, une musique, reste intacte et ce même chez des personnes souffrant de difficultés à se souvenir.



Givrand Animation

Franc succès pour le premier bal des têtes plates



Givrand Animation organise diverses animations sur la commune :

- **Février** : une soirée humoristique
- **Juillet** : le bal des « Têtes plates » en remplacement de la fête du mouton
- **Pentecôte** : une randonnée avec Givrand Rando
- **Décembre** : le Téléthon

Elle fédère 15 associations.

Jacqueline MARTINEAU, présidente
06 88 33 10 73
jacmi.martineau@orange.fr
Facebook : GIVRAND ANIMATION

VIE ASSOCIATIVE

Les Givrés



Le festival « Les Givrés » est présent depuis plus de 15 ans au sein des animations de la commune. Tout au long de l'année, une vingtaine de jeunes bénévoles se mobilisent pour offrir, le temps d'une soirée, un festival musical unique en son genre.

L'association organise également un tournoi estival de Mølky, un après-midi convivial autour d'un jeu nordique que l'on ne présente plus.

Elle ouvre grand ses bras à tous ceux qui veulent s'investir, même le temps d'une soirée, avec nous.

Cette année, les circonstances nous ont obligés à annuler le festival. L'enjeu était malheureusement trop important. Cependant, le festival n'est pas mort et reviendra encore plus fort en 2021 avec de nombreuses nouveautés.

Bastien AMELINEAU
Benjamin CHIRON, co-présidents
lesgivres.festival@gmail.com
lesgivres.fr
Facebook : Festival Les Givrés

Les Jardins Familiaux du Marais

Les Jardins Familiaux du Marais vous proposent des parcelles de 50 à 100 m² pour la culture en agriculture biologique de vos légumes, petits fruits et fleurs. Grâce à votre cotisation annuelle, l'association fournit ce dont vous avez besoin, paille, copeaux de bois, compost, fumier, sable. Nous disposons également d'un bâtiment pour entreposer votre matériel dans des casiers individuels et de deux puits. Venez nous retrouver pour partager des moments de convivialité, de partage et d'échange.



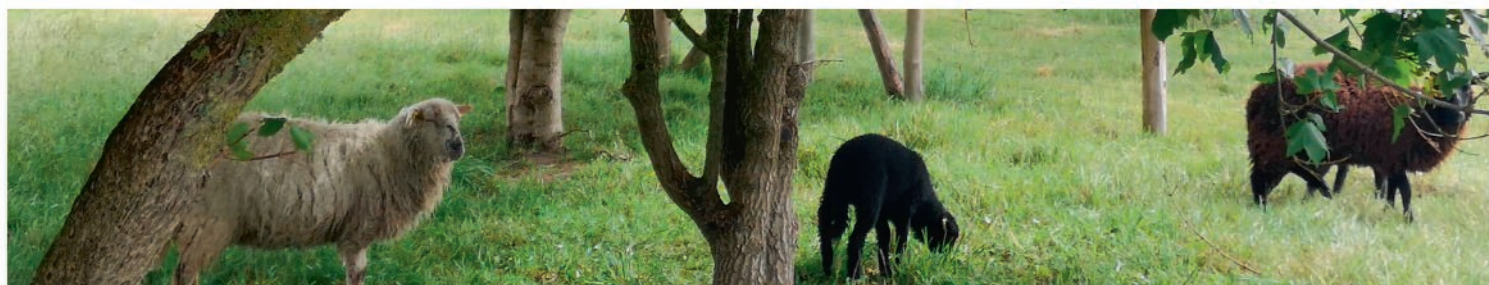
Hélène BARIOD, présidente
06 87 88 92 89
ajfmarais@outlook.fr

Les Bouchons de l'Avenir

L'association vendéenne, « Les Bouchons de l'Avenir », collecte tous les bouchons plastiques provenant des bouteilles de consommation courante. Ceux-ci sont triés, revendus et les fonds réunis sont reversés au bénéfice de personnes handicapées.

Toute personne voulant nous apporter son aide, pour le tri des bouchons, sera la bienvenue.

Jacques CHOPIN
07 88 25 24 01
lesbouchonsdelavenir.fr
Facebook : Lesbouchons De L'avenir



VIE ASSOCIATIVE

Comité de Jumelage

Le Comité de Jumelage permet d'aider les associations qui désirent faire des échanges avec notre « Jumelle », la commune de Miélan (Gers). L'association contribue à une aide logistique et financière.

Habituellement, elle organise une marche gourmande le 1^{er} samedi d'août.

En fin d'année, elle propose une dégustation de produits du Gers que l'on peut commander pour les fêtes.

Didier GENTIL, président
06 81 32 54 96
dgentil7585@gmail.com



ASG Yoga Fitness



Notre association propose plusieurs activités pour vous divertir et/ou vous détendre :

- **Le lundi** de 19h15 à 20h15, et **le jeudi** de 10h à 11h, un cours de **Yoga** avec la réalisation de différentes postures, d'étirements et de relaxation, animé par Monica,
- **le mercredi** de 19h15 à 20h15, un cours de **Fitness** avec des exercices de renforcement musculaire de tout le corps, animé par Christine,
- **le mercredi** de 20h20 à 21h20, un cours de **Fit'Attack**, combinaison de mouvements aérobiques athlétiques et des exercices de renforcement et de stabilisation, animé par Christine.

N'hésitez pas à venir nous retrouver.

Valérie FAVROU 06 82 28 83 79
Virginie GUÉRIN 06 80 30 59 35
co-présidentes
asgyogafitness@gmail.com
Facebook : ASG Yoga Fitness

Baïla Danse



Baïla Danse recherche des personnes actives pour redynamiser l'association afin de pouvoir proposer des cours de danse (Modern Jazz, Ragga, Hip-Hop...) sur la commune.

L'association a compté jusqu'à 180 adhérents et proposait de superbes spectacles en fin d'année.

Delphine PROUX, présidente
06 16 29 79 18
bailadanse85@outlook.fr
Facebook : Baïla Danse

Givrand Scrap



L'association regroupe des adhérentes adeptes de scrapbooking et loisirs créatifs ! Chaque mercredi soir, nous nous réunissons à la Maison de la Cour pour réaliser des pages, des albums photos, de la carterie mais également du Home déco.

Magali GOUJON, présidente
06 81 38 17 44
magali.bertho85@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

La Compagnie du Fou de Bassan



La Compagnie du « Fou de Bassan » propose une « ouverture théâtrale » en milieu rural. Elle fonctionne avec plusieurs groupes :

- une troupe d'adultes composée de 10 à 15 personnes jouant une pièce tous les 2 ans,
- 1 atelier pour adultes pour la formation (2 soirs par mois),
- 2 ateliers « jeunes » pour ados et enfants pour la découverte et la pratique théâtrale (mercredi après-midi).

Les groupes sont tous encadrés par des professionnels du théâtre. Le choix des pièces va du théâtre classique aux textes contemporains.

Inscription des ateliers « jeunes » et « adultes » en septembre.

Marie-Pierre BROCHARD, présidente
02 51 55 16 74
foubassangivrand@free.fr
foubassangivrand.fr
Facebook : LEFOUDEBASSANCie

Les Vieilles Soupapes de la Vie

Association de véhicules anciens : Solex, vélomoteurs, motocyclettes, automobiles, utilitaires, véhicules militaires d'environ 180 adhérents situés essentiellement sur le canton.

Nous réalisons une dizaine de randonnées par an mais aussi des animations dans diverses communes et des actions à caractère social (Téléthon, maisons de retraite...).

Nous avons également créé un garage associatif réservé aux adhérents.

Jack Olivier BRAYET, président
06 11 55 11 83
vieillessoupapesdelavie@orange.fr
lesvieillessoupapesdelavie.com
Facebook : vieilles soupapes de la vie



FC GIVRAND L'AIGUILLON



Dès septembre, notre école de football va accueillir son nouvel éducateur, Bryan. Il encadrera nos jeunes de U7 à U18, et aura également diverses missions, telles que le Projet Educatif Fédéral.

Quant à nos 3 équipes séniors, elles se maintiennent dans leur championnat respectif, objectif atteint.



Nous remercions tous nos partenaires qui nous apportent un soutien financier primordial à l'équilibre de nos budgets. Nous sommes à l'écoute et au service de nos licenciés et bénévoles. Notre club de football est avant tout une aventure humaine et collective formidable. Le FCGA est un club familial et convivial bâti sur des fondations solides.

Manuel MORNET

Patricia GATEAU, présidente
06 32 91 42 22
fcga85@gmail.com
Facebook : fc girand l'aiguillon

VIE ASSOCIATIVE

Association Sport Sénior Santé Givrandaise - A3SG



L'association a pour objectif de proposer aux personnes de 50 ans et plus de Givrand et des environs un panel d'activités physiques adaptées aux séniors. Le club organise une fois par semaine deux séances de marche aquatique côtière, une marche nordique dynamique et une séance de DiscGolf, le tout encadré par des animateurs bénévoles formés par la Fédération Française de la Retraite Sportive à laquelle l'A3SG est affiliée.

Toutes les activités se déroulent dans un esprit de convivialité, sans souci de performance, ni de compétition.

Daniel BLACHE, président
06 80 33 54 57
06 49 69 63 50 (vice-président)
d.blache@orange.fr
a3sgivrand@gmail.com

Club de retraités « Amitié et Temps Libre »

Bonne ambiance et convivialité assurées lors de nos après-midis de danse folkloriques et en ligne, jeux de société, travaux d'aiguille (patchwork) et marche, sans oublier les repas et goûters dansants organisés régulièrement.

Alain PONS, président
06 13 21 08 48
Monique DUMAS, secrétaire
06 80 31 53 16
dmonick.dumas@orange.fr

Venez nombreux nous rejoindre et n'oubliez pas que le rire et le partage font que la vie est belle !

Bonne humeur garantie !



Givrand Rando

- **Lundi à 9h30** marche nordique (départ Maison de la Cour)
- **Mardi à 8h30** marche rapide (départ rond-point des Mimosas)
- **Vendredi à 14h** randonnée pédestre de 10 à 12 km (départ rond-point des Mimosas)

Chaque année, nous organisons un échange avec les Marcheurs de Cornouailles de Quimper. Nous participons à d'autres manifestations telles que : **Téléthon, randonnée de Givrand Animation, randonnée gourmande du Comité de Jumelage...**

Didier BETHEGNIES, président
06 32 19 82 61
doud.bethegnies@sfr.fr



ARANOV

L'Association pour la Recherche Archéologique sur l'Ouest et le Nord-Ouest Vendée regroupe des passionnés venus des quatre coins de Vendée et de France. Elle mène des recherches sur nos lointains ancêtres sur tout le département.

Bertrand MARTINEAU
02 51 55 68 82
bertrandmartineau98@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Pêcheurs du Jaunay et de la Basse Vie



Notre association promeut la pêche sur le secteur de la Basse Vie et du Jaunay. Depuis début 2011, tous les pêcheurs détenteurs d'un permis de pêche national ou départemental ont accès gratuitement aux étangs des Arnaudières.

Nous utilisons le carpodrome comme support pédagogique à **notre école de pêche**. Les inscriptions pour 2021 sont ouvertes.

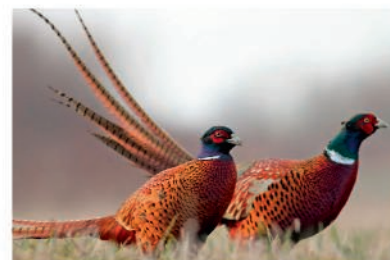
N'hésitez pas à nous contacter.

Sébastien TRAINÉAU, président
02 28 10 03 69
sebastien.traineau@wanadoo.fr

Association des chasseurs et des propriétaires du Gué Gorand

L'association des chasseurs est composée de 30 adhérents, elle participe en collaboration avec les agriculteurs à la régulation des nuisibles et à l'animation de la vie communale (pêche à la truite et ball-trap).

Claude POUCKET, président
06 37 61 43 94
Gérard Couton, secrétaire
couton.gerard@wanadoo.fr
Thierry Martineau, trésorier



Givrand Pétanque Loisir



L'association compte 80 boulistes. Pour celles et ceux qui le souhaitent, rejoignez-nous les mardis, jeudis et samedis après-midis sur le boulo-drome. Un nouveau bureau a été formé lors de notre dernière assemblée générale.

Une pensée pour Dominique Raynaud, notre ancien vice-président.

Pascal BAUDIN, président
07 68 28 26 45
baudin.pascal@sfr.fr

Union Nationale des Combattants (UNC)

Le 5 février l'UNC a tenu son assemblée générale au cours de laquelle ont été élus président, Jacques Naïbo, vice-président, Sylvain Maisonneuve, administrateur, Francis Cousin. Georges Gréau qui fut président pendant 28 ans a reçu la distinction de président d'honneur.

Le 8 mai en raison de la pandémie la cérémonie de commémoration de la victoire de la 2^{ème} guerre mondiale fut simple mais pleine de solennité. Une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts en présence des autorités municipales, du président et du vice-président de l'UNC.

Jacques NAÏBO, président
06 21 69 85 23
ja50ck@orange.fr



VIE ASSOCIATIVE

Chorale « l'Écho du Jaunay »

Nous sommes une chorale polyphonique à 4 voix.

Nous comptons 40 choristes. Nos répétitions se déroulent tous les vendredis soirs de 19h30 à 21h à la Maison de la Cour.

Si vous aimez chanter, venez nous retrouver vous serez les bienvenus !

Thérèse CRESSENT, présidente
06 77 85 93 10
therese-cressent@orange.fr



Bibliothèque « La Malle aux Livres »

14 bénévoles participent au fonctionnement de la bibliothèque conventionnée par la municipalité, pour proposer la culture littéraire à tous.



L'adhésion est de 12 € par famille et par an.

Il est possible d'emprunter 5 livres pendant 4 semaines.

Une animation « Bébés Lecteurs » est proposée 1 fois par mois.

Partenariats : école « La Fontaine », résidence « Les Iris », accueils de loisirs « La Pom'd'Happy » et « L'Eldor'Ados ».

Permanences :

- **lundi** de 18h30 à 19h30,
- **mercredi** de 16h30 à 17h30,
- **samedi** de 10h à 12h.

Fermeture annuelle en août.

Anne MERCERON, présidente
06 16 86 64 83
lamalleauxlivres@orange.fr
Facebook : Biblio La Malle aux Livres-Givrand
11 rue du Bourg

Le Cercle des Arts

C'est une association de peintres amateurs (acrylique, huile, aquarelle).

Nous nous réunissons les mardis de 10h à 12h et de 14h à 16h30 à la Maison de la Cour de septembre à juin.

Thierry SAGET, président
06 84 99 73 40 ou 02 51 68 65 53
aqua.givrand@gmail.com

Habituellement, nous exposons l'été lors des « Estivales de la Cour » près de l'église.

Si vous êtes intéressés par notre loisir, contactez-nous.



Les Toiles du Jaunay

Nous sommes un club de 15 peintres amateurs, pratiquant la peinture à l'huile, l'acrylique, le fuseau et l'aquarelle. Le club dispose également d'une section figurines avec le lancement d'une collection Warhammer 40000. Toute personne intéressée, quel que soit son niveau sera la bienvenue.

Atelier de peinture le jeudi de 14h à 18h puis de 20h à 22h à la Maison de la Cour.

Olivier DANIELO, président
06 13 11 39 30
lestoilesdujaunay@gmail.com
toilesdujaunay.blogspot.com

LES TOILES DU JAUNAY

Club de Peinture à GIVRAND

Le Jeudi après-midi et soir
Possibilité de cour le Lundi soir



Tel. 06 13 11 39 30 mail : lestoilesdujaunay@gmail.com

ÉCOLE « LA FONTAINE »



Le mot du directeur

Depuis le 16 mars et le début du confinement nous avons tous vécu une situation exceptionnelle et difficile à vivre dans le contexte de l'épidémie de la Covid-19.

Du 16 mars au 11 mai l'école n'accueillait que quelques enfants dont les parents faisaient partie de la liste des personnels prioritaires pour gérer cette crise sanitaire.

Depuis le début du déconfinement commencé le lundi 11 mai, l'école a ouvert aux enfants mais en respectant un protocole sanitaire strict élaboré par le ministère de l'Éducation Nationale.

Il a fallu mettre en place une organisation spécifique pour faire respecter les gestes barrières, la distanciation, la désinfection et le nettoyage très réguliers des locaux.

Nous avons pu ainsi accueillir 60 % des élèves en petits groupes. Le service de cantine a pu être mis en place.

Je voudrais remercier l'ensemble des partenaires de la communauté éducative pour leur aide matérielle et humaine : merci à la municipalité, aux parents et à l'équipe éducative.

Pour cette fin d'année bien particulière nous n'avons pas pu faire de sortie scolaire et la kermesse a été annulée.

Nous espérons sincèrement un retour à la normale pour la rentrée de septembre.

Les inscriptions pour 2020-2021 sont toujours possibles.

N'hésitez pas à prendre contact avec le directeur qui vous présentera l'école et répondra à vos questions.

Arnaud LUCAS, chef d'établissement



École « La Fontaine »
12 rue de l'École 85800 GIVRAND
02 51 55 87 47
epmlafontaine@wanadoo.fr
givrand-lafontaine.fr

APEL

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre a pour vocation l'échange entre l'école et les parents. Il est important que les parents puissent par notre biais, nous faire des retours sur la vie de l'école.

L'activité principale consiste à organiser différentes manifestations tout au long de l'année (**vide-grenier, vente de gâteaux Bijou et miel, carnaval, vide ta chambre...**). Les bénéfices ainsi récoltés permettent d'investir dans des jeux de cour, jeux pédagogiques ou autres et d'alléger le budget des sorties scolaires.

Venez rejoindre notre équipe ! Nous avons besoin de bénévoles pour renouveler l'équipe et faire vivre l'école de nos enfants.

Magalie BABARIT, présidente
06 02 29 05 80
apelgivrand@gmail.com
Facebook : Apel Ogec Givrand

OGEC

L'OGEC se consacre à la gestion financière de l'école, la gestion sociale du personnel de service et la gestion immobilière des bâtiments.

Nos ressources sont principalement municipales dans le cadre réglementé d'un contrat d'association pour le fonctionnement. Elles proviennent également des contributions scolaires payées par les familles, de nos activités locatives (un local professionnel et salle de classe) et de nos animations réalisées avec l'aide de parents d'élèves (kermesse, vente de pizzas...).

Vanessa POUCKET, présidente
06 78 40 16 38
ecolelafontaine.ogec@gmail.com
Facebook : Apel Ogec Givrand

Paroisse Notre Dame de la Vie

La communauté de proximité Saint Jean Baptiste de Givrand fait partie de la Paroisse Notre Dame de la Vie avec trois autres communautés : St Gilles, Ste Croix, et Le Fenouiller.

Organisation et fonctionnement

La communauté de proximité Saint Jean Baptiste de Givrand est composée :

- **du curé-Doyen** : le père Jean-Marie Bounolleau qui réside au presbytère de Saint Gilles Croix de Vie 17 rue Gautté : 02 51 55 89 40
- **d'une équipe pastorale** composée de :
 - * 1 prêtre coopérateur : Georges Marfo
 - * 1 prêtre en retraite : Gérard Papin qui participe activement à la vie de la Paroisse,
 - * 2 diacres : André Blanchard et Thierry Pichon.
- **d'une équipe d'animation** qui se réunit régulièrement pour traiter de tous les sujets liés à la vie de la communauté Saint Jean Baptiste de Givrand.

Les membres de l'équipe d'animation de la communauté de proximité de Givrand :

- * Coordination, animation et préparations liturgiques : Marie-Bernard Martineau : 02 51 55 58 10 ou 09 50 61 64 77
- * Catéchèse, relation avec l'école : Danielle Gillier : 02 51 54 85 50
Marguerite Boulineau : 02 51 55 44 71

- * Coordination avec le conseil économique : Odile Guérin : 02 28 10 08 54
- * Solidarité, charité, service ménage : Jacqueline Guérin : 02 51 55 35 78

Pour les demandes de messes, baptêmes, mariages et sépultures, s'adresser à Saint Gilles au 02 51 55 89 40

Un service « Communion aux malades »

Pour tout renseignement s'adresser à :

- Maxime Martineau : 02 51 55 49 26
- Yves Chopin : 02 51 60 29 51
- Gilles Guérin : 02 51 26 80 48

Les personnes qui souhaitent participer aux différentes activités de la paroisse sont les bienvenues !



Messes à l'église de Givrand :

- Le dimanche à 9h30 ; une messe toutes les 3 semaines (voir affichage à l'église).
- En semaine, tous les jeudis à 9h :
 - * à l'église de Pâques à la Toussaint
 - * à la salle paroissiale (9 bis rue du Bourg) de la Toussaint à Pâques

L'Association Valentin Haüy



Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie



Elle représente et regroupe près de 300 personnes aveugles et malvoyantes sur le département de la Vendée

Objectifs :

- rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses,
- faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne,
- accéder à la vie sociale et culturelle.

Jean-Marie BERTHELIN, président
Comité de Vendée - 39 bis rue de la Marne
BP 639 - 85016 La Roche sur Yon cedex
Permanences du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h
Tél : 02 51 37 22 22
comite.vendee@avh.asso.fr
<http://larochesuryon.avh.asso.fr>
Facebook : Comité valentin haüy – Vendée

Don de Sang

Partagez votre pouvoir ! Donnez votre sang !

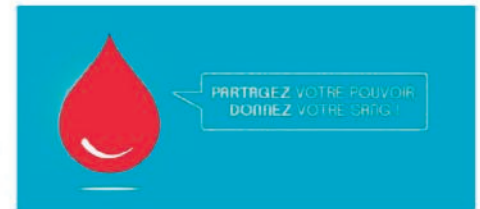
Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence (hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les **besoins chroniques** (maladies du sang et cancers).

Les produits sanguins sont également employés pour fabriquer des médicaments (**immunoglobulines**, facteurs de **coagulation**...). Aujourd'hui, plus de 200 maladies sont ainsi traitées avec des substances produites à partir du **plasma**. Et les patients bénéficiant de ces traitements représentent à eux seuls la moitié des malades soignés en France grâce aux dons de sang.

Les produits sanguins labiles, issus des dons de sang, ont une durée de vie limitée. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins des malades, la mobilisation des donateurs est nécessaire de manière régulière et continue.

Où donner :

- **Mercredi 26 août** de 15h30 à 19h30 au Palais des Congès Odyssée à Saint Jean de Monts,
- **Lundi 28 septembre** de 15h30 à 19h30 à la salle polyvalente à Saint Maixent sur Vie.



Le saviez-vous ?

- * 1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang.
- * 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.
- * En 2014, 572 443 patients ont bénéficié d'une transfusion (51,4 % de femmes et 48,6 % d'hommes).
- * Chaque patient reçoit en moyenne 5 produits sanguins labiles (PSL).

Services à la personne

L'ADAMAD Pays de St Gilles Croix de Vie fait partie de l'Association Départementale d'Accompagnement et de Maintien à Domicile.

Elle gère :

- **Un service de soins infirmiers à domicile,**
- **Un centre d'hébergement temporaire médicalisé,**
- **Un accueil de jour.**
- **Un service de livraison de repas à domicile,**
- **Un service d'aide à domicile** (entretien du logement, courses, confection des repas, aide au lever/ coucher, toilette, habillage, aide à la prise des repas, compagnie, garde de jour et de nuit...).



1 allée de la Caillaude - 85800 ST GILLES CROIX DE VIE
02 51 54 33 33 - site www.adamad.fr

Email : adamadpaysdestgilles@adamad.fr
Facebook : Adamad

(Déductions fiscales possibles)



ADMR

Les services de l'ADMR Vendée pour rendre la vie plus facile !



- **Domicile** : ménage, repas-sage.
- **Famille** : garde d'enfants à domicile, soutien temporaire aux familles à domicile.
- **Autonomie** : services spécialisés pour personnes âgées ou en situation de handicap (ménage, repassage, entretien du linge, courses, aide dans les actes essentiels, téléassistance, transport accompagné,...) soins d'hygiène.
- **Livraison des repas à domicile** : des repas frais, complets et équilibrés sont livrés froids et à réchauffer chez soi.

50, rue des Couvreur - Box 10
(à compter de septembre 2020)
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
02 51 54 43 73
paysdestgilles@admr85.org

(Déductions fiscales)

Démarches administratives

Des télé-procédures sont disponibles sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr

Cartes d'identité (CNI) - Passeports

Les demandes de cartes d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Il est donc nécessaire de **télécharger, remplir et imprimer** votre pré-demande de carte d'identité ou de passeport sur internet (ants.gouv.fr).

Vous pouvez effectuer votre demande de titre dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence.

Le demandeur doit obligatoirement être présent au dépôt et au retrait du titre pour prise d'empreintes. Les mineurs devront être présents et accompagnés de leur représentant légal.

Les mairies les plus proches équipées d'un dispositif sont :
Saint Hilaire de Riez - Challans - La Mothe Achard - Les Sables d'Olonne - La Roche sur Yon - La Roche sur Yon La Garenne

*Dans les deux cas, il est impératif de prendre rendez-vous auprès de la mairie.
Elle vous donnera la liste des éléments à fournir en fonction de votre dossier.*



Réforme de la délivrance du certificat d'immatriculation

Changement de titulaire, cession de véhicule, changement d'adresse, duplicata en cas de perte, vol, détérioration, certificat de non gage, calcul des frais d'immatriculation, ces démarches ne nécessitent plus de déplacements en préfecture. Une simple connexion Internet (ordinateur, tablette ou smartphone) suffit pour réaliser cette procédure en ligne. Ne perdez plus de temps aux guichets !

Pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur ou peu à l'aise avec internet, des points numériques sont installés à la préfecture, à la sous-préfecture des Sables d'Olonne et à la maison de l'État (sous-préfecture de Fontenay le Comte).



Recensement « Le parcours de citoyenneté »

Tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser, dès 16 ans à la mairie de leur domicile.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté.

Elle facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un **certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).**

Pour en savoir plus :
<https://www.service-public.fr/>

Élections

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (L. 9 du code électoral). Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans (dans la commune où a eu lieu leur recensement citoyen et sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité à partir de 2019.

Cette démarche peut se faire en mairie, par courrier et désormais par Internet sur <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

Vérifier son inscription sur les listes électorales
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Demander une correction d'état civil auprès de l'INSEE
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>



Informations diverses

Démarchage abusif

Certains opérateurs proposent des abonnements, fixes ou mobiles, par démarchage téléphonique, se montrant insistant. Il en est de même pour les démarcheurs à domicile. Les personnes âgées sont une cible privilégiée.

Certains se présentent comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, vente de calendriers etc.) ou prétendent récolter des fonds pour une association caritative. **Ceux-ci doivent être connus des services de la mairie. Ils doivent être munis d'une carte professionnelle.**

Adoptez les bons réflexes :

- notez le numéro de téléphone entrant s'il apparaît,
- exigez du commercial le nom et les coordonnées de la société,
- ne vous engagez pas et faites-vous conseiller par vos enfants et (ou) des amis,
- ne communiquez vos coordonnées bancaires par téléphone sous aucun prétexte.

En cas de doute, vous pouvez contacter la mairie au 02 51 55 13 31 ou la gendarmerie en composant le 17.

Les bruits de voisinage

Arrêté Préfectoral n° 2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Les chiens errants ou en divagation

Tout chien repéré errant sur le territoire de la commune devra faire l'objet d'un signalement soit en contactant la **mairie au 02 51 55 13 31** aux jours et horaires d'ouverture, soit en contactant la gendarmerie (17) ou les pompiers (18) la nuit, les week-ends et jours fériés.

La récupération des chiens se fera sur RDV au **02 51 26 97 07**. Les frais de puçage et soins vétérinaires seront à la charge du propriétaire.

Chiens dangereux

La détention d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis.

Détenir un animal susceptible d'être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.

Par ailleurs, en cas de changement de commune de résidence, le propriétaire ou détenteur du chien doit présenter son permis de détention à la mairie de son nouveau domicile.

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" sont considérés comme des déchets ménagers.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller **jusqu'à 450 €**.

Numéros pratiques



PÔLE EMPLOI : 7 route de la Roche sur Yon - St Gilles 39.49
site : pole-emploi.fr

Permanences téléphoniques : Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h30, vendredi de 8h30 à 15h30.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE : rue Jules-Ferry St Gilles Croix de Vie 02 51 49 68 00

- ASSISTANTE SOCIALE
- INFORMATION ET RÉSEAU DE SANTÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES
- PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
- AIDE ACTION SOCIALE DES ENFANTS

Rue Jules-Ferry

CAF : permanence téléphonique 02 51 55 02 73

CICAS : retraites complémentaires 0 820 200 189

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET DES HANDI-

CAPÉS : La P'tite Gare St Gilles 02 51 37 06 15

Sur RDV, le 2^{ème} jeudi et le dernier samedi du mois de 9h à 12h

MISSION LOCALE : Information orientation des jeunes

17 route de l'Aiguillon St Gilles 02 51 26 96 18

CONCILIATRICE : Mme AUGER reçoit sur RDV à la mairie de St Gilles au 02 51 55 79 79 ou à la mairie de Brétignolles au 02 51 22 46 00

IMPÔTS : le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h sauf en janvier, mai, juillet et août. à la mairie de St Gilles 02 51 55 79 79

A.D.I.L.E : le 1^{er} lundi du mois et le 3^{ème} vendredi du mois sur rendez-vous à la Communauté de Communes, ZAE du Soleil Levant - GIVRAND 02 51 44 78 78

AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE



DANS NOTRE COMMUNE

LA MAIRIE 5 rue du Bourg 02 51 55 13 31 - Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermée le jeudi après-midi).

AGENCE POSTALE 5 rue du Bourg 02 51 55 69 61
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h, le samedi matin de 9h à 11h.

ÉCOLE PRIVÉE « LA FONTAINE »
12 rue de l'École 02 51 55 87 47

CENTRE DE LOISIRS « LA POM D'HAPPY »
22 rue de la Rousselotière 02 51 54 89 55

LA BIBLIOTHÈQUE « LA MALLE AUX LIVRES » 11 rue du Bourg
Ouverte le lundi de 18h30 à 19h30, le mercredi de 16h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h (fermée en août).

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE ST GILLES CROIX DE VIE
ZAE du Soleil Levant - Givrand 02 51 55 55 55

SERVICE COLLECTE
ZAE du Soleil Levant - Givrand 0800 805 836

TRANSPORTS SCOLAIRES (Collèges et Lycées de St Gilles et Challans)
ZAE du Soleil Levant (Communauté de Communes) 02 51 54 70 70

TRÉSORERIE
16 bis rue de la Chaussée - St Gilles Croix de Vie
02 51 55 84 54

CENTRE DES IMPÔTS
Boulevard Schweitzer - Challans 02 51 49 54 00

SERVICES DE SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES 25 rue du Bourg

Docteur BRAYET ☎ Doctolib.fr
Docteur RESTANY 09 81 74 99 89

INFIRMIÈRES
10 rue des Genêts 06 83 12 53 07

Bérangère AMELINEAU
Anne-Marie DUCROT
25 rue du Bourg 02 51 54 99 89

Anne-Sophie BABU
Mélanie CASTIGLIONNE
Béatrice LIGONNIERE

CHIRURGIEN-DENTISTE
Cristina VARELA LUACES 3 rue des Clergeries 02 51 49 36 38

ART THÉRAPIE "O FIL DE SOI"
Sonia BOISSET 3 impasse du Bourg 07 86 79 75 78

BIO MAGNÉTISEUSE
Sophie POTÉREAU 4 rue des Genêts 07 83 03 20 03

DIÉTÉTICIENNE ET PRATICIENNE EN KINÉSIOLOGIE
Marine FARGES PÉNISSON 4 rue des Genêts 06 70 83 14 80

NATUROPATHE ET PRÉPARATEUR PHYSIQUE
Julien BAILLOEUIL 4 rue des Genêts 06 58 70 01 64

ORTHOPHONISTES

Anais CHABOT 10 rue des Genêts 02 51 54 93 88
Sandrine MARCHAL 10 rue des Genêts 02 51 26 84 22

OSTHÉOPATHES

Catherine AGOFROY 10 rue des Genêts 06 84 91 11 26
Maxence DUCASSE 25 rue du Bourg 06 29 57 16 79

PÉDICURES PODOLOGUES

Sophie MERCERON 11 rue du Bourg 06 36 17 22 56
Fanny HUMERY 25 rue du Bourg 06 36 37 99 46

PSYCHANALYSTE (Psychanalyse, thérapie analytique, accompagnement)

Stéphane FERRETI 28 rue du Parc 06 56 74 29 68

PSYCHOLOGUE (Thérapie adultes et enfants)

Dorothee SANSON 10 rue des Genêts 06 19 86 74 59

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Auréliane PÉPET 4 rue des Genêts 06 74 55 72 57
Delphine SALVERT 17 rue des Ormes 06 28 71 47 74

RELAXATION ET MASSAGES

Frédérique RENAULT-DEFOSSÉ
4 rue des Genêts 06 63 92 97 62

SAGES FEMMES 6 rue des Genêts 02 51 54 49 78
Suivi de grossesse et suivi gynécologique pour tous âges

SOPHROLOGUE ET SOINS ÉNERGÉTIQUES

Sandrine PRINCE 4 rue des Genêts 06 03 55 56 91

THERAPEUTE EN SOINS CORPORELS

Axelle MOUTON 4 rue des Genêts 06 32 08 64 98

ATELIERS DE LANGAGE DES SIGNES POUR BÉBÉS

Charlène DEBREUIL 4 rue des Genêts 06 69 60 89 13

ATELIERS DE MANUCURES À IMPACT POSITIF

Cécilia LECOQ 4 rue des Genêts 07 66 27 41 60

ATELIERS SUR LE ZÉRO DÉCHET

Steffie PAYRAUDEAU 4 rue des Genêts 06 21 90 74 32

STUCTURES D'ACCUEIL

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE

Résidence « Les Iris » 1 avenue de la Chênaie 02 51 26 22 22

FOYER DE VIE

Perce-Neige 1 rue de Bel Air 02 28 12 95 30

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112

SANS ABRI 115

ENFANCE MALTRAITÉE 119

ACCUEIL D'URGENCE FEMMES EN DIFFICULTÉ 02 51 47 77 59

SERVICE PUBLIC 39 39

ALLO ÉCOUTE PARENTS 02 51 06 31 44

CENTRE ANTI POISON D'ANGERS 02 41 48 21 21

ALCOOL ASSISTANCE (ST GILLES CROIX DE VIE) 06 26 47 65 30

LUTTE CONTRE LE CANCER 02 51 26 98 77

CENTRE RÉGIONAL OPÉRATIONNEL DE SURVEILLANCE ET DE SAUVETAGE 02 97 55 35 35 ou le 1616 (depuis un mobile)

Bulletin municipal 2020

RÉALISATION ET CONCEPTION : Commune de Givrand - **IMPRESSION** : Imprimerie TESSIER ZA des Mares 85270 Saint Hilaire de Riez

CRÉDIT PHOTOS : Photothèque de Givrand, Alice Coicaud-Thomas